



## GLOSSAIRE

<b>A</b>	
<b>aisselle</b>	Angle entre une ramification ou une feuille et l'axe ou la tige dont elle est issue.
<b>aphylle</b>	Dépourvu de feuilles
<b>apical</b>	Qui est fixé ou appartient à l'extrémité de toute structure, par exemple une tige.
<b>asexué</b>	Se dit d'un processus de multiplication ne faisant pas intervenir les organes sexués, par exemple lors de la multiplication végétative.
<b>B</b>	
<b>bifolié</b>	Qui possède deux feuilles.
<b>bigénérique</b>	Qui comprend deux genres distinct dans la parenté d'un hybride.
<b>bouquet</b>	Groupe de fleurs ou de feuilles proches les unes des autres.
<b>bractée</b>	Petit organe foliacé ou écailleux embrassant la base d'une tige, d'une fleur ou d'un groupe de fleurs.
<b>C</b>	
<b>callus</b>	Protubérance ou épaissement, généralement sur le labelle des orchidées.
<b>capsule</b>	Structure protégeant les masses polliniques à l'extrémité de la colonne.
<b>cauda</b>	(pluriel : caudae) Appendice très fin en forme de queue.
<b>caudicule</b>	Appendice fin, en forme de petite tige, sur les pollinies.
<b>clone</b>	Une plante individuelle issue d'une graine, avec toute sa descendance multipliée végétativement.
<b>colonne</b>	Organe central de la fleur d'orchidée, formé par la réunion des étamines et des pistils.
<b>cristé</b>	En forme de crête, par exemple le bord du labelle de certaines fleurs d'orchidées.
<b>croisement</b>	Opération qui consiste à transférer le pollen d'une fleur sur une fleur d'une autre plante; les sujets issus de cette pollinisation.
<b>cultivar</b>	Plante unique et les sujets identiques obtenus par multiplication végétative en culture; il s'agit d'une variété horticole.
<b>D</b>	
<b>dormante</b>	Se dit d'une plante en période de repos végétatif, sans croissance active.
<b>endémique</b>	Présent à l'état naturel sur un territoire donné, pays ou île, et nulle part ailleurs.
<b>épéron</b>	Extension creuse, tubulée ou en forme de poche, à la base du labelle, souvent remplie de nectar.
<b>épi</b>	Type d'inflorescence portant des fleurs sessiles ou à pédicelle court, sur un axe commun, dressé, non ramifié.
<b>épiphyte</b>	Se dit d'une plante qui pousse à l'état naturel fixée sur une autre plante (généralement un arbre), mais qui puise l'humidité dont elle a besoin dans l'air et n'est donc pas un parasite.
<b>espèce</b>	Ensemble d'individus issus de parents communs et qui partagent une ou plusieurs caractéristiques qui les distinguent nettement de tout autre groupe végétal. Subdivision du genre dans la classification.
<b>F</b>	
<b>famille</b>	Subdivision importante dans la classification des êtres vivants, après l'ordre ou le sous-ordre, regroupant généralement des genres proches. Le nom de famille scientifique se termine par <i>-acea</i> ou <i>-acées</i> , comme les Orchidaceae ou Orchidacées.
<b>frangé</b>	Bordé d'appendices ou forme de poils fins.
<b>G</b>	
<b>générique</b>	Qui appartient à un genre, comme le nom générique de <i>Cattleya</i> .
<b>genre</b>	Subdivision d'une famille dans la classification, composée d'une ou plusieurs espèces présentant des caractéristiques similaires et ayant une origine supposée commune.
<b>genres alliés</b>	Un groupe de genres proches, par exemple <i>Cattleya</i> et genres alliés.
<b>grex</b>	Groupe de plantes issues d'un croisement donné entre deux espèces ou cultivars. Ce terme collectif désigne toutes les plantes issues de ce même croisement.

## H

<b>hirsute</b>	Couvert de longs poils raides ou assez grossiers.
<b>hybride</b>	Plante résultat du croisement d'une espèce ou d'un hybride avec une autre espèce ou un autre hybride.
<b>hybride primaire</b>	Issu du croisement entre deux espèces.

## I

<b>inflorescence</b>	Groupe de fleurs disposées sur un même axe; la partie fleurie d'une plante.
<b>intergénérique</b>	Se dit d'un hybride obtenu par croisement de deux genres différents ou plus.
<b>introduite</b>	Se dit d'une plante rapportée d'un autre pays ou région du monde, intentionnellement.

## K

<b>keiki</b>	Mot hawaïen utilisé par les orchidophiles et désignant les plantules adventives formées sur une tige ou une inflorescence d'orchidée.
--------------	---

## L

<b>labelle</b>	L'un des trois pétales, très modifié, de la fleur d'orchidée, destiné à attirer les insectes pollinisateurs.
<b>limbe</b>	Partie élargie de la feuille.
<b>lithophyte</b>	Se dit d'une plante qui pousse à l'état naturel ancrée sur des rochers.
<b>lobe</b>	Toute division ou tout segment d'un organe végétal, par exemple un pétale ou une feuille.
<b>lux</b>	Unité de mesure de l'intensité lumineuse.

## M

<b>mélange de culture</b>	Substrat, mélange de différents matériaux, utilisé pour cultiver les orchidées.
<b>milieu de culture</b>	Substance nutritive sur laquelle sont mises à germer les graines d'orchidées.
<b>monopodiale</b>	Se dit d'une orchidée présentant un mode de croissance spécifique : une unique pousse végétative poursuit sa croissance année après année, à partir du bourgeon terminal, comme pour le genre <i>Vanda</i> .
<b>multigénérique</b>	Composé de plus de deux genres distincts; se dit en général des hybrides issus de croisements entre au moins trois genres différents.
<b>mycorrhize</b>	Structure complexe associant en symbiose des champignons et les racines d'une plante, ce qui est habituellement le cas pour les orchidées dans la nature.

## N

<b>noeud</b>	Point d'insertion d'une bractée, d'une feuille, d'un verticille de feuilles ou d'une racine sur une tige ou un pseudobulbe.
<b>nomenclature</b>	Ensemble des règles appliquées pour créer une classification et nommer les êtres vivants.

## O

<b>ovaire</b>	Partie de la fleur qui deviendra un fruit après pollinisation et fécondation.
---------------	---

## P

<b>panaché</b>	Nuancé irrégulièrement de plusieurs couleurs.
<b>panicule</b>	Inflorescence ramifiée, lâche, dont les fleurs s'ouvrent depuis le centre, ou les ramifications inférieures, vers l'extérieur, ou les ramifications supérieures.
<b>pédicelle</b>	Tige d'une fleur individuelle dans une inflorescence. Chez les orchidées, le pédicelle est généralement dans la continuité de l'ovaire inférieur.
<b>pédoncule</b>	Tige d'une inflorescence qui porte les pédicelles et les fleurs.
<b>pélorique</b>	Se dit d'une fleur dont les pétales latéraux sont identiques au labelle, ou le labelle identique aux pétales.
<b>pétale</b>	L'un des segments de la corolle d'une fleur; chez les orchidées, l'un des trois pétales est généralement modifié en labelle, pétales est généralement modifié en labelle.
<b>pétiole</b>	La queue d'une feuille, qui la rattache à la tige qui la porte.
<b>phyllade</b>	Subdivision d'une famille végétale.
<b>pollinarium</b>	Ensemble des pollinies, caudicules et viscidium chez une fleur d'orchidée.
<b>pollinies</b>	Masses de pollen cireux présentées par les anthères chez la plupart des orchidées.

<b>polyploïde</b>	Dont les noyaux de cellules somatique présentent plus de deux séries de chromosomes.
<b>pseudobulbe</b>	Partie épaisse d'une tige, servant d'organe de réserve et qui ressemble à un bulbe mais n'en est pas un.
<b>pseudocopulation</b>	Faux accouplement, par exemple entre un insecte et une fleur.
<b>R</b>	
<b>racème</b>	Inflorescence simple de fleurs munies de pédicelles sur un axe commun plus ou moins allongé.
<b>rhizome</b>	Tige prostrée ou souterraine portant des racines, dont l'extrémité émet progressivement des pousses feuillues (chez les orchidées sympodiales).
<b>rostellum</b>	Cloison, parfois en forme de bec, séparant les pollinies de la cavité stigmatique et qui produit une substance visqueuse utilisée lors de la pollinisation.
<b>S</b>	
<b>segment</b>	Élément du périanthe, comme pétale, sépale ou labelle; toute division ou partie d'un organe composé.
<b>semi-pélorique</b>	Se dit d'une fleur d'orchidée dont la couleur du labelle se retrouve dans les pétales latéraux.
<b>sépale dorsal</b>	Sépale supérieur des fleurs d'orchidées.
<b>sépale</b>	L'une des divisions du calice; l'un des trois éléments externes d'une fleur d'orchidée.
<b>sépales latéraux</b>	Les deux sépales les plus bas dans la fleur d'orchidée.
<b>sépalin</b>	Qui appartient aux ou est composé des sépales.
<b>sessile</b>	Directement rattaché à la tige, sans pétiole pour une feuille, ou sans pédicelle pour une fleur.
<b>sous-famille</b>	Groupe de genres (au sein d'une famille) qui auraient une origine commune.
<b>sous-tribu</b>	Catégorie taxonomique inférieure à la tribu, dont le nom se termine en <i>-inae</i> .
<b>spathe</b>	Organe foliacé protecteur qui enveloppe la tige, en particulier la gaine aplatie protégeant les boutons floraux des <i>Cattleya</i> .
<b>staminode</b>	Étamine rudimentaire; terme qui désigne chez les orchidées les pollinies lorsqu'elles ne sont pas masquées par la capsule protectrice.
<b>stigmate</b>	Partie du pistil d'une fleur qui reçoit le pollen.
<b>stigmatique</b>	Qui fait partie du stigmate.
<b>sympodiale</b>	Se dit d'une orchidée présentant un mode de croissance spécifique : la croissance est horizontale, les nouvelles pousses se développent successivement à partir d'un bourgeon du rhizome et se terminant par une inflorescence potentielle, comme dans le genre <i>Cattleya</i> .
<b>synsépale</b>	Portion ventrale de la fleur du genre <i>Paphiopedilum</i> , constitué de la fusion des sépales latéraux.
<b>T</b>	
<b>terrestre</b>	Se dit d'une orchidée qui pousse ancrée dans le sol par ses racines.
<b>tribu</b>	Catégorie taxonomique rassemblant des genres proches au sein d'une même famille.
<b>trigénique</b>	Issus de trois genres différents; le terme s'emploie généralement pour parler des hybrides obtenus par association de trois genres distincts.
<b>tubercule</b>	Partie de tige renflée, pas nécessairement souterraine.
<b>U</b>	
<b>unifolié</b>	À une seule feuille.
<b>V</b>	
<b>variété</b>	Subdivision (d'une population) qui se distingue par des caractéristiques mineures des membres typiques d'une espèce.
<b>velamen</b>	Couches de cellules protectrices recouvrant les racines des orchidées épiphytes et qui permettent une absorption et une assimilation rapides de l'eau et des éléments nutritifs présents dans l'air.
<b>viscidium</b>	Disque collant qui rassemble le caudicule et les pollinies et assure la fixation de l'ensemble de ces masses polliniques sur le pollinisateur (insecte par exemple).
<b>vivace</b>	Se dit d'une plante dont le cycle végétatif dure plus de deux ans.

**Z**

**zygomorphe** Se dit d'une fleur qui peut être divisée en deux moitiés symétriques de part et d'autre d'un unique axe de symétrie, comme les fleurs d'orchidées; qui présente une symétrie bilatérale.

**Re : Étonnantes Orchidées, Thomas J. Sheehan, ERPI, isbn-2-7613-1423-9, pages 154-155**

**Le Paradis des Orchidées - 1280, Montée Champagne, Sainte-Dorothée, LAVAL, Québec, Canada. H7X 3Z8**